

<http://divergences.be/spip.php?article2260>



Olivier Le Cour Grandmaison

Le passé colonial français à l'heure du révisionnisme et de l'histoire officielle

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - Thématiques - O. Le Cour Grandmaison - Textes -

Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2011

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Loin d'avoir été mis aux oubliettes, « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord » est plus que jamais défendu par Nicolas Sarkozy.

« Nous tenons d'abord à affirmer que ce qui a caractérisé l'action de l'armée française en Algérie, ce fut d'abord sa lutte contre toutes les formes de torture, d'assassinat, de crimes idéologiquement voulus et méthodiquement organisés. C'est cela vérité et non le contraire. »

Manifeste des 521 officiers généraux ayant servi en Algérie. 18 mars 2002.

« La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine. »

Article 1er de la loi du 23 février 2005.

« Le rêve européen a besoin du rêve méditerranéen. Il s'est rétréci quand s'est brisé le rêve qui jeta jadis les chevaliers de toute l'Europe sur les routes de l'Orient,(...), le rêve qui fut le rêve de Bonaparte en Egypte, de Napoléon III en Algérie, de Lyautey au Maroc. Ce rêve ne fut pas tant un rêve de conquête qu'un rêve de civilisation. »

Nicolas Sarkozy. Toulon, 7 février 2007.



23 février 2005. 23 février 2011. Sixième et triste « anniversaire » d'une loi scélérate qui, contrairement à ce que beaucoup pensent, n'a pas été abrogée en dépit du retrait de l'article 4, l'un des plus controversés, qui avait pour fonction de réviser le contenu des « programmes scolaires » afin d'y inclure « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ». Demeure donc un texte qui sanctionne, l'article premier le prouve, une

interprétation officielle, mensongère et apologétique du passé colonial. Pour les amateurs d'exception française, en voilà une remarquable mais sinistre au regard des principes libéraux supposés limiter les pouvoirs de la puissance publique : à ce jour, ce pays est le seul État démocratique et la seule ancienne puissance impériale européenne où des dispositions législatives qualifient de façon positive cette période de l'histoire.

Épilogue d'un combat politique désormais dépassé et sans conséquence sur notre présent ? Prologue bien plutôt car le manifeste des officiers supérieurs engagés dans les opérations militaires en Algérie d'abord, le discours précité de Nicolas Sarkozy ensuite, et l'inauguration, le 19 octobre 2010, de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie enfin prouvent que le chef de l'État, le gouvernement, la majorité qui les soutient, et de nombreux militaires de haut rang mènent depuis fort longtemps une campagne méthodique et obstinée de réhabilitation de l'histoire coloniale. Pire encore, cette offensive révisionniste, qui prend beaucoup de libertés avec les faits établis par de très nombreux historiens et spécialistes français et étrangers de l'empire français et du conflit algérien, n'est pas seulement assumée par les plus hautes autorités de l'État ; elle dispose désormais d'une institution : la Fondation récemment créée par Hubert Falco. Celui qui fut secrétaire d'État aux anciens combattants dans le précédent gouvernement, s'était vu confier, par le président de la République et le premier ministre, entre autres missions de travailler à la mise en place, conformément à l'article 3 de la loi du 23 février 2005, de cette Fondation longtemps restée dans les limbes. Ainsi fut fait puisque cette institution, reconnue d'utilité publique par un décret du 3 août 2010, a vu le jour au mois d'octobre de la même année et a été installée par Hubert Falco lui-même dans le site très prestigieux des Invalides.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH248/Invalides_cour_9947-2-e1981.jpg

Présidée jusqu'à présent par l'ancien dirigeant du groupe AXA, Claude Bébéar, qui ne s'est pas fait connaître par ses ouvrages d'histoire, dotée de fonds publics, à hauteur de trois millions d'euros, et de fonds privés à hauteur de quatre millions d'euros, cette Fondation doit être pensée comme la continuation, et l'institutionnalisation, du combat apologétique mené par le chef de l'État et l'UMP dans un contexte de concurrence toujours plus vive avec le Front national. À la veille de commémorations majeures : le cinquantième anniversaire des massacres d'octobre 1961 à Paris puis, un an après, le cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie qui sera célébré dans un contexte politique très particulier : celui des élections présidentielles, nul doute que cette Fondation sera mobilisée pour faire entendre ce message cher à Nicolas Sarkozy, à son parti et à une fraction de leur électorat, celle-là même qu'ils disputent avec âpreté à l'extrême-droite : « la colonisation française a été une œuvre de civilisation. »

Qui siègent au conseil d'administration de cette Fondation réputée « ni politicienne, ni partisane » comme a tenté de le faire croire le député de l'UMP Élie Aboud à l'Assemblée nationale ? Trois généraux notamment qui ont tous combattu en Algérie : Bernard de La Presle, qui fut aussi commandant de la Forpronu de 1994 à 1995, François Meyer, qui fut membre des cabinets ministériels de Jean-Pierre Chevènement, Pierre Joxe et François Léotard, et enfin Jean Salvan qui s'est récemment illustré en déclarant, à propos de jeunes Afghans réfugiés en France, qu'ils devraient être considérés comme des « insoumis » ou des « déserteurs » et, à ce titre, renvoyés dans « des avions » à destination de Kaboul pour être confiés « aux centres de formation des polices et des armées afghanes. » Délicate attention, assurément. Elle devrait être transmise au ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, pour l'aider dans la dure tâche qui est la sienne : expulser le plus grand nombre d'étrangers en situation irrégulière afin d'atteindre les quotas fixés par l'Élysée et Matignon, et satisfaire ainsi à l'abjecte « culture du résultat » tant vantée par le chef de l'État.

Tous ces militaires ont aussi et surtout pour particularité d'être signataires du Manifeste des 521 officiers généraux dans lequel on peut lire, outre le passage cité en exergue, ceci : « C'est notre fierté et notre honneur de soldat » d'avoir lutté « contre les terroristes algériens » ; « l'armée française a mené son combat avec une totale efficacité, dans l'honneur et la dignité. » Cette thèse, si l'on ose dire, fut également défendue en des termes identiques dans l'ouvrage collectif : Le livre blanc de l'armée française en Algérie publié en 2001. La présentation de l'éditeur est ainsi rédigée : « Quarante ans après la fin de la guerre d'Algérie, l'armée française est aujourd'hui mise en accusation. Lancée par le parti communiste, soutenue par les anciens porteurs de valises, les professionnels de la repentance et leurs relais, une campagne de presse d'une violence inouïe vise à mettre au pilori ceux qui ont dû (...) assumer la

responsabilité du rétablissement de l'ordre face au terrorisme. »

Et en guise de conclusion ceci : « l'armée française n'a en rien à rougir de la façon dont elle mena une guerre qu'elle n'avait ni voulue ni choisie et où elle donna, dans le sang et les larmes, le meilleur d'elle-même. » Parmi les nombreux auteurs de ce monument du révisionnisme historique se trouvent, outre François Meyer qui occupe les fonctions que l'on sait au sein de la Fondation précitée, Alain Griotteray et l'officier parachutiste de la Légion étrangère, Hélié Denoix de Saint-Marc, qui participa au putsch des généraux à Alger en avril 1961 et fut condamné à 10 ans de prison.

Terrible régression. Atroce réécriture de l'histoire de la guerre d'Algérie. Insupportable insulte à la mémoire des centaines de milliers de victimes « indigènes » de ce conflit longtemps resté sans nom. Sordide écholalie aussi où se découvrent des arguments et un vocabulaire éculés que l'on croyait réservés à quelques ultras de l'Algérie française. Non, ils prospèrent toujours parmi de très nombreux officiers supérieurs, au sein de l'État et de cette Fondation désormais avec l'aval politiquement intéressé de Nicolas Sarkozy et de sa majorité ; tous espérant pouvoir en tirer quelques avantages électoraux en 2012.

Et pour que le tableau soit complet, rappelons que l'un des proches conseillers de Nicolas Sarkozy, Patrick Buisson, qui dirige un institut de sondage, préside aussi aux destinées de la chaîne Histoire, filiale de TF1. Auteur, avec Pascal Gauchon, ancien secrétaire général du groupuscule d'extrême droite, le Parti des forces nouvelles, d'un livre intitulé : *OAS. Histoire de la résistance française en Algérie* paru en 1981, Buisson a récemment publié chez Albin Michel un ouvrage à la gloire de l'armée française : *La guerre d'Algérie 1954-1962*.

Dans cette situation inédite et scandaleuse, celles et ceux qui représenteront les gauches parlementaires et radicales lors des élections présidentielles à venir doivent prendre l'engagement solennel d'abroger la loi scélérate du 23 février 2005 et de faire disparaître l'indigne Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie.

Post-scriptum :

Cet article est paru le 19 février 2011 in Mediapart.

dans Dernier ouvrages d'Olivier Le Cour Grandmaison : De l'Indigénat. Anatomie d'un « monstre » juridique : le droit colonial en Algérie et dans l'empire français, La Découverte/Zones, 2010.